

FLAXWEILER

AVIS

Le public est informé que par délibération du 26 novembre 2024 le conseil communal a approuvé les subventions communales pour la réalisation d'économies d'énergie. Le nouveau règlement entre en vigueur à partir du 1^{ier} janvier 2025.

Connaissance et copie de la décision peut être prise au secrétariat de la commune.

Le Collège échevinal,

Le Bourgmestre, Le Secrétaire